Informations pratiques et importantes pour la fin d'année 2026

Délais pour vos paiements de fin d'année 2026

Afin d'assurer un traitement optimal de vos ordres de paiement, nous vous prions de prendre note des dates-clés suivantes :

- **Ordres de paiement physiques envoyés par courrier postal :**
  réception au plus tard le 24.12.2026.
- **Ordres de paiement électroniques (BCJ-Net et/ou BCJ Mobile Banking) :**
  exécution au plus tard le 31.12.2026 jusqu'à 11h00.

Pensez à votre 3e pilier avant la fin de l'année !

Préparez votre avenir avec le compte épargne 3 de la BCJ tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Si vous êtes titulaire d'un compte épargne 3 et que vous souhaitez bénéficier de l'allégement fiscal sur votre déclaration d'impôt 2026, nous vous invitons à contrôler si le montant maximal a été versé sur votre compte.

- **CHF 7'258.- si vous exercez une activité lucrative et êtes affiliés à une caisse de pension LPP (2ème pilier).**
- **20 % du revenu de votre travail si vous exercez une activité lucrative sans être affiliés à une caisse de pension, mais au maximum CHF 36'288.-**

Afin que votre versement soit pris en considération pour l'année fiscale 2026, nous vous rappelons qu'il doit être effectué **jusqu'au 23.12.2026, au plus tard. (Contrairement au rachat épargne 3 qui doit être demandé jusqu'au 15.12.2026)**

Horaires | Fêtes de fin d'année

Nos différents points de vente seront fermés les jours suivants :

Jeudi 24 décembre 2026 dès 12h00
Vendredi 25 décembre 2026
Jeudi 31 décembre 2026 dès 12h00
Vendredi 1er janvier 2027

Ma BCJ
Ma banque



Votre Carte Debit Mastercard® EUR désormais gratuite !*



Voyagez, achetez et payez en euros en toute simplicité avec votre Carte Debit Mastercard® EUR, désormais sans cotisation annuelle.*

* Les frais de tenue du compte courant EUR restent applicables.

Paiements et achats directement en euros, sans risque de change.

Frais de transactions gratuits en EUR en Suisse et à l'étranger.

Retraits d'euros gratuits dans le réseau des Banques Cantonales.

Paiement en ligne et sans contact.

Gestion simple via l'eBanking et l'application one.

Nos nouvelles conditions générales entrent en vigueur le 1er janvier 2027

Nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle version de nos conditions générales, applicable dès le 1er janvier 2027, sur www.bcj.ch/CG.

Ma BCJ
Ma banque